

## NATURA 2000

### COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE DE VACHERES ET ALENTOURS « FR9302008 » SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE – 14 NOVEMBRE 2019

#### Les présents :

- ALBALAT Fanny	Groupe Chiroptères de Provence
- BALDO Yannick	Sous-Préfecture Forcalquier (DG)
- BERSON Mathieu	PNR Luberon
- BOUFFIER André	Maire de Montjustin
- BOURLON Sophie	PNR Luberon
- BRESSANGE Philippe	Commune de Reillanne
- CATU Corentin	DLVA Ecogarde
- CLAPIER Alain	Maire de Vachères
- FISCHER Pierre	Maire de Montfuron
- GADUEL Marie-Laure	CRPF
- LECANU Jeanne	Mairie de Sainte-Croix-à-Lauze
- MAURICE Elisabeth	LPO
- MORICE Frédérique	Délégation Militaire Départementale 04 (LCL)
- PELLETIER Bernard	AVEC-ADL - Villeneuve
- PELLETIER Christian	RTE
- PESCE Christian	Fédération Départementale des Chasseurs 04
- PEYROTTY Gérard	ONF
- RAMSAY Sébastien	DREAL
- RAUJOUAN Philippe	DDT 04
- SALLEFRANQUES MAYDER	DREAL
- SALVAUDON Aline	PNR Luberon - Responsable du service « espaces naturels »
- SEGUY Bruno	ONCFS
- VAN BROEKHOVEN Gerwin	PNR Luberon
- VEJUX Emma-Pacôme	RTE

#### Les excusés :

- DUYN Henri	Mairie de Simiane-la-Rotonde
- MILESI Nicolas	Chambre d'Agriculture 04
- MOYA Brigitte	Maire de Aubenas-les-Alpes
- PLEUVERAUX Céline	CPIE 04
- LATIL Isabelle	Conseil départemental 04
- MUSELIER Renaud	Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Election du président du Copil

M. RAUJOUAN, pour la DDT04, propose le renouvellement de la période d'animation pour 3 ans. Le PNRL est désigné par le Copil pour être la structure animatrice. L'élection pour la présidence du copil est proposée.

Candidat: Reillanne (M. BRESSANGE Philippe). Votes : 4 élus votent pour les communes de Vachères, Sainte-Croix-à-Lauze, St-Michel-l'Observatoire et Reillanne. Election à l'unanimité.

## **Présentation du PNR Luberon par Mathieu BERSON, animateur du site Natura**

En noir les éléments synthétiques présentés au Copil

*En bleu italique les échanges et décisions du Copil*

- 1. RESEAU NATURA 2000** : présentation des enjeux du site et des différentes étapes de l'animation depuis 2011.
- 2. CARTOGRAPHIE DES HABITATS** : Mise à jour en 2019 par les bureaux d'études BIODIV et O2TERRE. Elle permettra aux porteurs de projet de connaître les enjeux de manière précise lors des évaluations d'incidences.

*Mme Gaduel (CRPF) interroge sur la différence de cette cartographie avec la précédente. Mme Salvaudon (PNRL) explique que la cartographie existante date de 2009 et correspondait à une cartographie des habitats d'espèces liées à l'enjeu chauves-souris. Cette nouvelle carte précise les habitats d'intérêts communautaires en détail et sera mise en ligne par la DREAL à disposition du public.*

### **3. EVALUATIONS DES INCIDENCES**

- Divers projets sont suivis avec l'implication des services Urbanisme, Eau, Sport et Tourisme du PNRL et des avis des experts Faune et Flore
- Rappel de l'intérêt d'intégrer des informations dans les PLU pour ce qui concerne la présence des chauves-souris dans les bâtiments (donner des informations sur les période de travaux et l'accompagnement technique du PNRL)
- Manifestations sportives : simplification du formulaire de l'évaluation des incidences

*La législation a évolué et laisse aux maires la décision de donner l'autorisation nécessaire à une manifestation sportive qui se déroulerait sur uniquement une commune. En assistance, le PNRL rappelle qu'il donne la possibilité de formuler un avis du parc sur les manifestations sportives auprès des communes, pour les manifestations qui ne relèvent pas de l'instruction préfectorale.*

### **4. ACTIONS DE GESTION**

#### **GESTION FORESTIERES**

- **Présentation générale sur le dispositif des contrats forestiers Natura 2000**

2 contrats ont été signés sur la période ; un dans une forêt privée et l'autre en forêt communale.

- **Explication de l'accompagnement du Parc sur les plans de gestion privés et des coupes (état d'assiette ONF).**

Il s'agit des diagnostics écologiques gratuits pour donner aux propriétaires et à la structure gestionnaire un état des lieux permettant d'orienter la gestion sylvicole.

- **Appui technique à l'ONCFS pour le suivi des rapaces nicheurs (circaètes)**



Les périmètres des secteurs forestiers susceptibles d'être occupés sont à actualiser chaque année dans l'organisation des programmes de coupes des communes tout comme pour les privées. Pas de coupes en période de nidification dans ces périmètres. Renforcer cette information auprès des propriétaires et exploitants.

- **Intérêt écologique de la forêt communale de Vachères**

Prise en compte dans la gestion, proposition pour un statut de protection plus fort type Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sera préparé en 2021.

*L'ONF donne les détails des intérêts de la forêt communale de Vachères (Fuyara). Le projet Giono consiste à récolter des glands de chêne sessile pour la plantation (2014 à Verdun et 2019 en Turquie). Ces plantations sont faites pour évaluer les adaptations des sujets de Vachères aux changements climatiques. Une unité de conservation sur le pin maritime est proposée par l'Inra en complément de l'unité existante sur le chêne sessile. Cette unité a réalisé un carottage de 9 vieux chênes pour en déterminer l'âge.*

### **AGRICULTURE**

- **Enjeux qui concernent les milieux agricoles suivants**

- Prairies mésophiles et bocages
- Pelouses sèches et boisements servant des parcours
- Grandes cultures à plantes messicoles sans usages de produits phytosanitaires

- **Explication générale sur le dispositif MAE et l'opération pilote Agence de l'Eau pour la réduction des pesticides.**

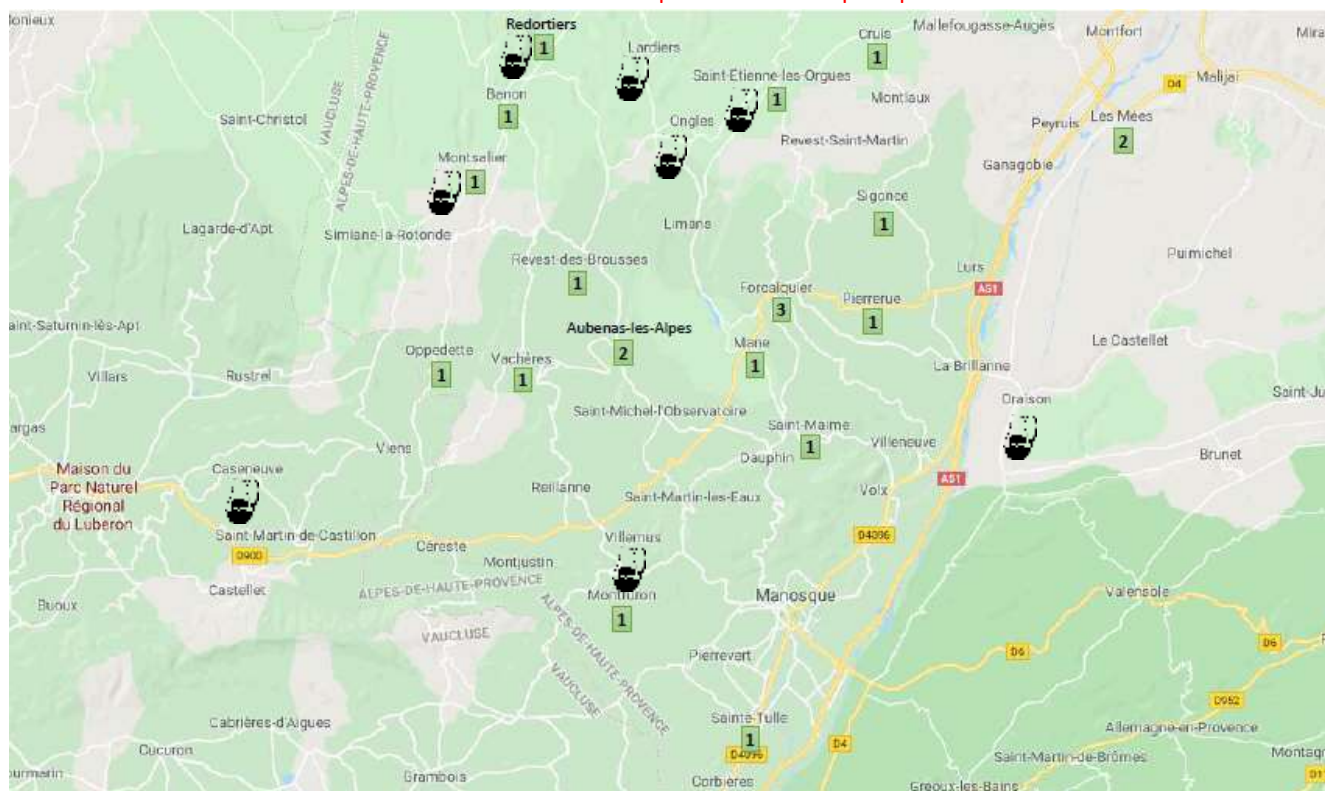
2016-2018 : animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Territoire de la Réserve de Biosphère Luberon Lure : communication, diagnostics agricoles, contractualisation, rédaction de plans de gestion, assistance à l'instruction des dossiers, correction de dossiers avec la DDT.

Filière élevage : MAEC Biodiversité (gestion pastorale et prairies remarquables) => **4 agriculteurs ont engagés 202 ha pour 84 000€ sur la période 2015-2021**

Qualité de l'eau : MAEC sans phytosanitaires sur grandes cultures et oléiculture dans le site Natura et les communes voisines => **21 contrats pour 720 ha soit 740 000€ sur 2016-2021**

**Les captages d'eau potable de Saint-Etienne les Orgues, de Ongles, de Lardier, de Redortier et de Montsallier, ne sont plus utilisables. La présence de molécules toxiques issues de produits phytosanitaires rend l'eau impropre à la consommation. Ces molécules sont des dérivés de produits utilisés historiquement sur les lavandins. Bien qu'interdits d'usages depuis plusieurs années leur présence persiste.**

**Carte : Nombre de dossiers d'agriculteurs par communes (MAEC Qualité de l'eau)  
et Aires d'alimentation en eau potable fermées pour pollutions.**



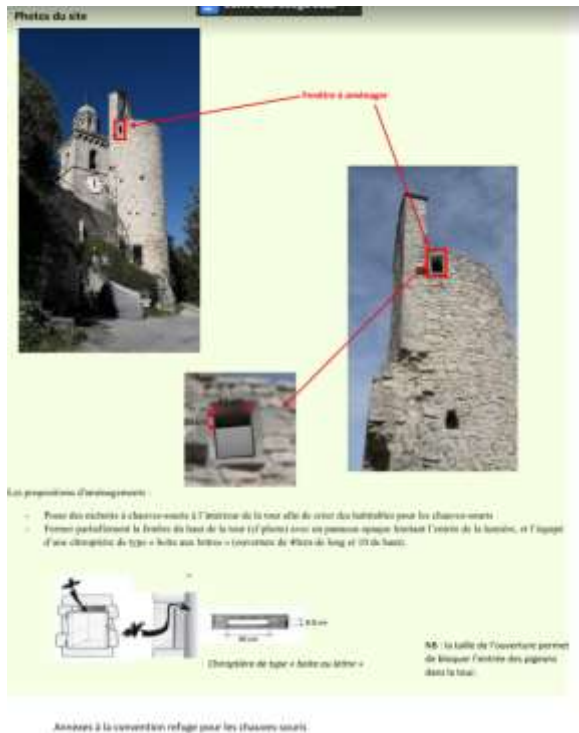
*Le président du Copil donne des informations sur le contexte agricole qui amène les membres du Copil à débattre sur les points suivants :*

- *Le nombre de troupeaux est en baisse. En parallèle la taille des troupeaux augmente. Doit-on s'inquiéter du changement de pratiques pastorales ?*
- *Il y a 145 agriculteurs sur le secteur dont 18 ont un statut discutable ? Quels impacts ont-ils ?*
- *L'augmentation des surfaces de lavandins a-t-elle un impact environnemental directe sur la biodiversité ou indirecte sur le pastoralisme ?*  
⇒ *Demander des informations sur les surfaces pastorales converties en lavandins à la SAFER.*
- *Il y a un fort intérêt à s'appuyer sur les agriculteurs qui ne dépendent pas des aides/surfaces pour avoir leur retour d'expérience.*
- *Enfin la SAFER doit pouvoir donner la possibilité aux petites exploitations de travailler avec des surfaces intéressantes sans favoriser les achats par des grandes propriétés. M. Fisher informe qu'un bail oral vaut droit au bout de 3 ans pour tout exploitant inscrit à la MSA.*  
⇒ *Se renseigner pour savoir si ce bail est maintenu à la parcelle en cas de vente ?*

## FAUNES SAUVAGE (CHIROPTERES)

- **Conventions de partenariat pour intégration de la plus-value biodiversité dans les bâtiments** (Groupe Chiroptères de Provence et PNRL)
  - avec les collectivités (Vachères et Reillanne)
  - avec les propriétaires privés

15 propriétaires ont contractualisé (travail d'accompagnement pour les gîtes les plus importants). Les efforts de prospections et les contacts avec les propriétaires sont de plus en plus efficaces. En 2017, 267 individus sur 12 gîtes et en 2018, 446 individus sur 26 gîtes.

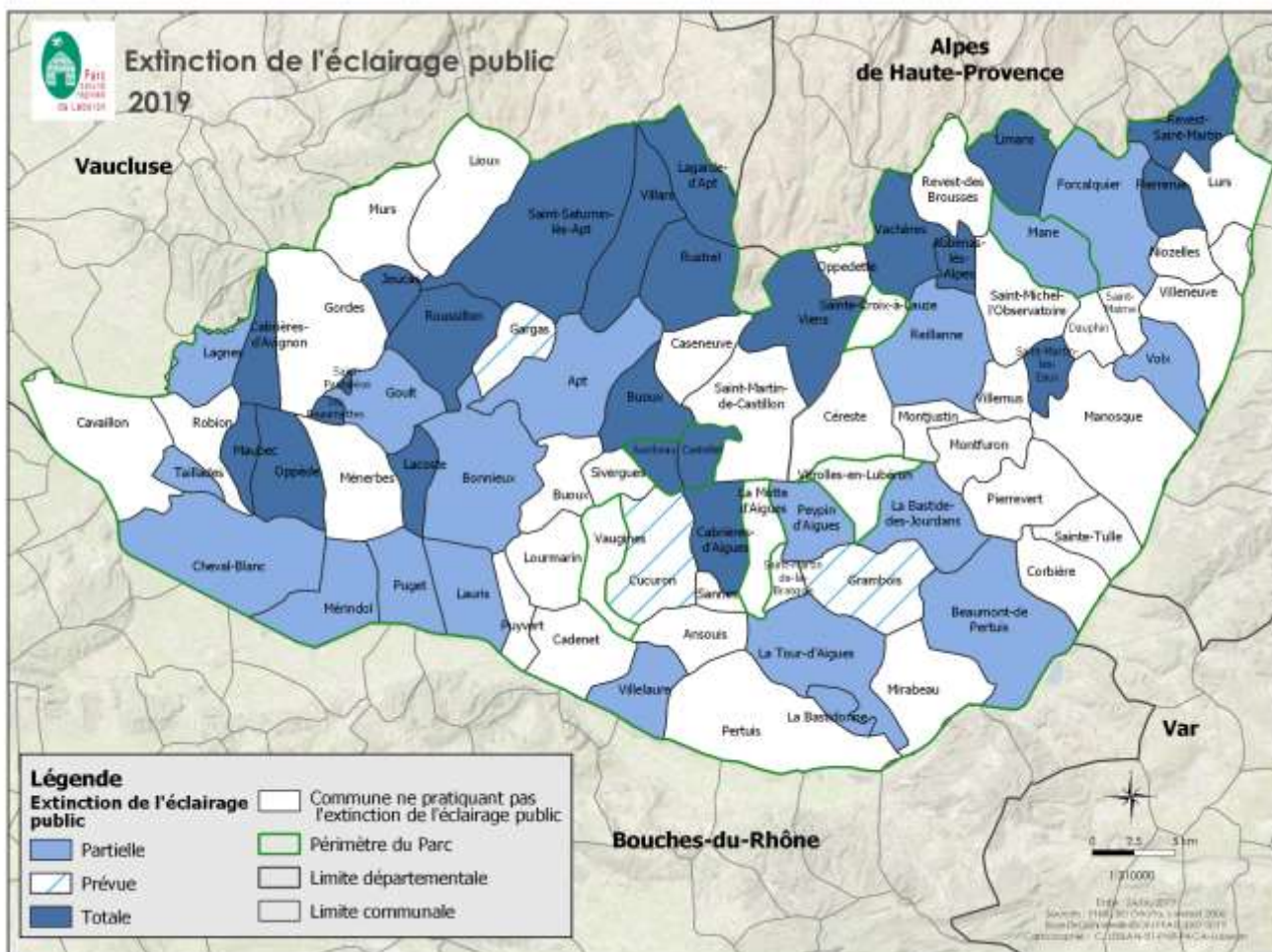


- **2020 : inventaire participatif des bâtiments utilisés en maternité par les colonies de Petit rhinolophe pour un suivi tous les 5 ans.**
- **2020 : Espèces « pipistrelles » :** Ateliers de fabrication de nichoirs avec les centres de loisirs et en partenariats avec des agriculteurs (oléiculture pour lutter contre la mouche)
- *Les discussions sur les chauves-souris aboutissent aux conclusions suivantes: préserver les gîtes existants, prévoir de nouveaux gîtes lors de travaux sur des bâtiments publics (intégrer ces espèces dans les cahiers des charges).*

## 5. COMMUNICATION GRAND PUBLIC

- Actions de communication pour réduire la pollution lumineuse pour la biodiversité nocturne

*M. Baldo demande si ce dispositif s'étend ? Il y a 33 communes du PNRL qui pratiquent de l'extinction nocturne total/partielle ou qui participent à un évènement valorisé lors du « Jour de la nuit ».*



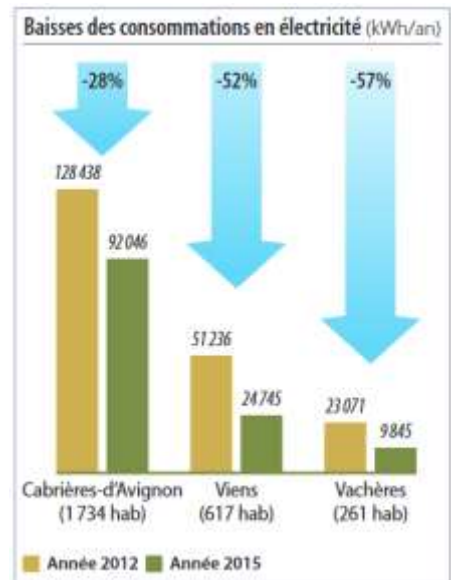
*Les élus ont des retours d'expériences très variés. Positifs pour certains, ou moins concluant pour d'autres. M. Fischer précise pour sa commune qu'un cas de chute d'une personne a contraint la commune à remettre l'éclairage. Sur la commune de Vachère le dispositif a été maintenu malgré une pétition. A Reillanne l'association de la population en amont est un facteur important.*

**PNRL : Il existe des aides pour les communes qui investissent pour un éclairage public performant, notamment via le territoire TEPCV (117 communes)**

Des arguments en faveur de l'extinction sont présentés pour la santé humaine et la biodiversité nocturne mais également au niveau de la consommation d'énergie.



Avant et après pour mieux éclairer et moins consommer



Enfin il est rappelé que le site de l'Observatoire de Haute Provence est un haut lieu de l'astronomie :



les Alpes-de-Haute-Provence. Photo OHP - Pythéas - CNRS

SCIENCE 06/10/2019 11:57 CEST | Actualité 06/10/2019 00:00 CEST

## Le prix Nobel de physique 2019 pour la découverte de la première exoplanète

James Peebles a été récompensé pour ses "découvertes théoriques en cosmologie physique", Michel Mayor et Didier Queloz pour la "découverte d'une exoplanète orbitant autour d'une étoile similaire au Soleil".



Michel Mayor (à droite) et Didier Queloz (à gauche) ont reçu le Nobel de physique pour la découverte d'une exoplanète en orbite autour d'une étoile de type solaire. LAURENT GILLIERON / AP

- Divers support sont utilisés ; presse papier, newsletter et **site internet** : mise en ligne du site « <http://www.cheminsdesparcs.fr/> » qui est un site grand public dans lequel l'objectif est de diffuser les informations environnementales aux personnes qui parcourent le territoire.



- En continuité **une exposition de 17 clichés** est à disposition pour les évènementiels.



- Une semaine d'animation avec les scolaires sera proposée au printemps 2020 sur le thème de la biodiversité actuelle en lien avec l'évolution des espèces au cours des temps géologiques dans le Luberon. **Outil Géorium de la Réserve Naturelle Géologique.**



FIN